

## [Avis] cours à relire avant le début du contrat en alternance

Par **adigioia**, le **13/07/2016** à **15:05**

Bonjour,

Ma question est un peu ambiguë je vous l'accorde. Ayant trouvé un employeur pour ma deuxième année de DUT Carrières Juridiques en alternance dans le domaine du Notariat (poste de "clerc de notaire"). Je voulais avoir votre avis, dois-je relire quelques cours ? Si oui lesquels ?

Je précise que j'ai fait une I1 droit à la fac. J'ai donc comme cours sous la main : mon Droit constitutionnel (qui ne servira pas à grand chose je pense), droit civil (droits des personnes, droits de la famille (s1+s2) relecture envisageable ?), Histoire des institutions avant et après 1789 (pas utile), grands problèmes économiques, Intro aux droits, institutions juridictionnelles, Relations internationales, Intro aux grands systèmes juridiques.

J'ai aussi fait une I2 que je n'ai pas validé. Mais j'ai conservé mes cours qui sont les suivants. Droit civil (droit des contrats et responsabilités civiles (s3+s4)), Droit administratif, Institutions européennes, finances publiques, droit des affaires, droit processuel, droit pénal, Introduction à la science politique, Histoire des obligations, Droit fiscal

Merci d'avance pour vos avis, je rappelle ma principale question, quels cours puis-je relire afin de commencer au mieux mon emploi en alternance ?

Encore merci :)

Par **MrZoG69**, le **13/07/2016** à **15:17**

Bonjour,

Ne relis rien. Tu apprendras sur le tas et tes cours sont de toute façon beaucoup trop légers et ne te serviront pas beaucoup au jour le jour. Le rythme de travail risque d'être assez dense donc repose toi bien avant de commencer. A la limite, lorsque tu auras commencé à travailler, rien ne t'empêche d'approfondir chez toi le soir et le week end les sujets que tu as pu traiter la journée. Sois curieux, propose ton aide dès que tu le peux et tout devrait bien se passer !

Bien cordialement.